



Remise de certificat de resident algerien 10 ans

Par **Elyssa363**, le **22/10/2016 à 16:37**

Bonjour, je suis de nationalite algerienne. Je vis en France depuis 1977 . Je suis sur le point d obtenir ma 4 eme carte de residence. J ai insere dans man dossier de renouvellement , une attestation de depôt (passeport biometrique). Je ne suis pas en mesure de presenter un passeport valide (expiré en 2012). La remise de mon titre de resident peut elle m etre refusee ? Auquel cas, j aimerais savoir quels sont Mes recours ? Merci

Par **Visiteur**, le **22/10/2016 à 18:17**

Bjr,
Si vous avez eu déjà 3 cartes de résident et que vous travaillez, un passeport échu ne doit pas être un gros handicap car il prouve toujours votre identité.
Il est vrai que normalement il doit être en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans.

Par **Elyssa363**, le **22/10/2016 à 18:36**

Je remercie la personne inscrite sous le pseudo pragma de m avoir repondu. Salutations cordiales.